

REPUBLIQUE FRANCAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

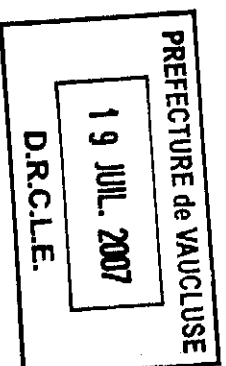
**COMMUNE DE SAINT PANTALEON**

**EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT  
ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE**

**CONCLUSIONS**

**DU**

**COMMISSAIRE ENQUETEUR**



*Commissaire Enquêteur : Jean-Claude REBOUL*

« EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DE SAINT PANTALEON »  
CONCLUSIONS DE L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

JUN 2007

1

*JCR*

## TITRE II

### CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Considérant que le projet présenté est de nature à améliorer considérablement l'assainissement de la commune de SAINT PANTALEON :

- en passant d'une capacité nominale de 130 EH à 250 EH\*,
- en remplaçant une station d'épuration obsolète qui ne remplit plus son rôle épurateur par une station d'une nouvelle génération qui respecte l'environnement,
- en permettant de raccorder la quasi-totalité des habitants au réseau d'assainissement,

Considérant que le projet est compatible avec les dispositions du Plan Local d'Urbanisme approuvé, les emplacements de la nouvelle station d'épuration, le tracé des réseaux existants et à construire, ainsi que les emplacements réservés étant clairement définis sur ce document,

Considérant que la composition du dossier mis à l'enquête est conforme au Code de l'Expropriation et au Code de l'Environnement au regard des études d'impact,

Considérant que l'enquête s'est déroulée conformément à l'arrêté préfectoral n° SI 2007-05-04-0050-PREF du 4 mai 2007 et qu'il n'y a eu aucun incident au cours de l'enquête,

Considérant que le public a été bien informé en application des dispositions réglementaires,

Après avoir effectué une visite des lieux,

Après avoir examiné les observations, tant écrites que verbales, formulées par le public au cours de l'enquête,

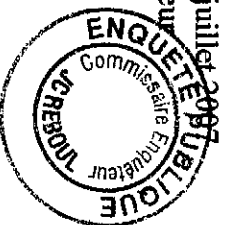
Après avoir fait la synthèse de ces observations et l'avoir communiquée au Maître d'Ouvrage,

Après reçu et analysé les réponses du Maître d'Ouvrage à ces observations,

Le Commissaire Enquêteur émet un **AVIS FAVORABLE SANS RESERVE** au projet tel que présenté par la commune de SAINT PANTALEON

Fait à Carpentras le : 11 juillet 2007  
Le Commissaire Enquêteur

Jean-Claude REBOUL



\* EH : équivalent habitant

« EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DE SAINT PANTALEON »  
CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE D'UTILITE PUBLIQUE

JUIN 2007